



Communiqué de presse
Le 5 février 2020

Le « Repair Tour » à Marseille pour apprendre à réparer soi-même son électroménager

#LongueVieAuxObjets

Dans le cadre de la campagne de mobilisation « *Nos objets ont plein d'avenirs* » lancée par l'ADEME et le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, un tour de France est organisé, en partenariat avec Spareka, pour inviter les citoyens à des ateliers de réparation. Aujourd'hui 40% du gros électroménager trouvé en déchetterie est réparable et réutilisable, ce « Repair Tour » a pour objectif d'aller à la rencontre des Français pour les inciter et leur apprendre à réparer leurs appareils électroménagers et ainsi leur éviter de les jeter de façon systématique en cas de panne.

Le Repair Tour s'arrêtera à Marseille le 28 février 2020

de 8h00 à 14h00 à côté de la déchetterie Eco-mobile

Place Estrangin, 13006 Marseille

À la rencontre des citoyens pour les sensibiliser à la réparation

Les équipes de Spareka, entreprise qui propose des services de réparation pour les particuliers, organisent des ateliers gratuits de réparation le 28 février aux côtés de la déchetterie Eco-mobile dans le 6^{ème} arrondissement de Marseille. L'objectif est d'apprendre à diagnostiquer les pannes les plus courantes des appareils, de s'exercer à la réparation et de faire le plein de conseils d'entretien.

L'occasion de donner aux citoyens les clés pour pouvoir réparer eux-mêmes leurs équipements en fin de vie et ainsi éviter le coût de la main d'œuvre.

La réparation ne coûte pas plus chère

La réparation est souvent perçue comme très coûteuse car elle représente en moyenne 30% du prix de l'appareil or elle permet au contraire de réaliser des économies en repoussant l'achat d'un appareil neuf coûteux. De plus, quelques gestes simples suffisent parfois pour réparer son appareil et procure un sentiment de fierté au réparateur novice !

Un levier pour limiter le « gaspillage électroménager »

Le gaspillage électroménager représente une part conséquente des émissions de CO₂ et a un impact important sur l'environnement. En effet, la production d'appareils électroniques induit une consommation de ressources et le conditionnement et le transport sont une source d'émissions de CO₂.

Réparer un objet plutôt que le jeter a un véritable impact écologique, par exemple pour un lave-linge réparé c'est 70kg de déchets évités. Or, aujourd'hui **40% du gros électroménager trouvé en déchetterie est réparable et réutilisable.**

Allonger la durée d'usage des équipements

Les 1ers résultats d'une étude qui sera publiée par l'ADEME en 2020 démontrent l'intérêt environnemental et économique de l'allongement de la durée d'usage des produits. **A titre d'exemple, si la durée de vie moyenne en France de l'ensemble des télévisions était augmentée de 1 an, passant de 8 à 9 ans, le gain environnemental serait de 1,7 million de tonnes de CO₂, soit les émissions annuelles d'une ville comme Lyon.** Le bénéfice économique de ne pas remplacer une télévision au bout de 4 ans alors qu'elle fonctionne encore et de la conserver au total 8 ans (durée de vie moyenne) est de 66 €/an pendant la durée d'allongement (soit 4 ans).

- Découvrir toutes les dates du RepairTour : <https://longuevieauxobjets.gouv.fr/actualite/le-repair-tour-avec-spareka>
- Télécharger les outils de communication du Repair Tour : [Vignette Twitter](#), [Flyer](#), [Banderole](#)
- Plus d'informations sur www.longuevieauxobjets.gouv.fr

**Service de presse ADEME ademepresse@havas.com
Contact direction régionale PACA : fanny.viot@ademe.fr**

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr  [@ademe](https://twitter.com/ademe)